



Plateforme des
ONG Françaises
pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية
من أجل فلسطين

Infos Palestine

BULLETIN DE LA **PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE**

La **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**, créée en 1993, est un réseau de **40** organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens.

N° 55 // PRINTEMPS 2016

Proche-Orient : soutenir implicitement l'occupation ou chercher des solutions politiques ?

(Non)reconstruction de Gaza, colonisation galopante en Cisjordanie, question pressante des prisonniers palestiniens (plus de 7000) ou répression des critiques en Israël, la situation politique actuelle au Proche-Orient est grave et ne prête pas à l'optimisme. Le lourd contexte international et la peur légitime du terrorisme y contribuent.



Le Conseil de sécurité de l'ONU réuni le 24 mars 2016 sur la question palestinienne.

© photo : UN Photo/Manuel Elias

Depuis 10 ans déjà la bande de Gaza est soumise à un blocus quasi-total et la population survit dans des conditions déplorables aux niveaux sanitaire, médical, économique et social. Malgré l'entrée récente de matériel pour la reconstruction des écoles de l'UNWRA, des milliers de personnes vivent dans les ruines dues aux attaques israéliennes ou sont déplacées dans un territoire dévasté, sans eau réellement potable ni électricité assurée, leurs droits humains élémentaires bafoués.

En Cisjordanie, la colonisation s'intensifie encore et les condamnations internationales n'y changent rien car aucune pression ne s'ensuit. Parallèlement, les destructions de maisons et structures palestiniennes, notamment dans la vallée du Jourdain ou à Jérusalem, visent à se débarrasser de la population palestinienne. On est bien ici dans un processus d'épura-

tion ethnique, une population – les colons israéliens avec le blanc-seing de leur gouvernement – s'emparant du territoire d'une autre population pour s'y installer. En faisant régner un climat d'extrême violence et en toute impunité.

La violence de l'occupation entraîne depuis octobre la colère, la défiance et la violence aussi de jeunes Palestiniens, prêts à y laisser leur vie. La direction palestinienne, toujours divisée, semble n'y rien pouvoir, démunie de moyens et de détermination pour contrer la puissance israélienne, tandis que le gouvernement Netanyahu a choisi la répression mortelle.

Répression aussi en Israël où des lois liberticides s'attaquent à toute critique et frappent les ONG de défense des droits ou d'anciens soldats maintenant contestataires.

Cette logique répressive est partagée par l'exécutif français qui criminalise toute critique de la politique israélienne et fait de dangereux amalgames entre engagement citoyen pacifique, comme le BDS, et crime de racisme, bafouant la liberté d'expression. Le Ministère des Affaires étrangères vient, lui, de reculer sur la question de l'Etat de Palestine dont la reconnaissance, voulue par le législatif, est annoncée depuis des mois "si rien ne bouge", mais il prépare une conférence internationale dont l'échec est programmé, Israël n'en voulant pas.

Tous ces signaux négatifs contribuent à encourager les violations israéliennes du droit et à bloquer toute perspective de solution politique. Il y a urgence pour les Etats garants du droit international, dont la France, à changer de cap et assumer leurs responsabilités //



Samah Jabr.

© photo : Alexandra Dols

L'occupation crée délibérément un sentiment d'insécurité et d'infériorité chez les Palestiniens

Samah Jabr est l'une des vingt psychiatres à pratiquer actuellement en Cisjordanie. Directrice du Centre médico-psychiatrique de Ramallah, elle est également professeure d'université et forme des professionnels de la santé mentale. Elle intervient notamment auprès des enfants, et en prison, afin de collecter des témoignages de personnes ayant été torturées.

n'est pas forcément la meilleure solution, il faut trouver des moyens thérapeutiques alternatifs, ou non annoncés comme tels, par exemple des organisations d'ex-prisonniers, des clubs. Les activités du Yes Theatre notamment (*ONG palestinienne proposant la réhabilitation par le théâtre*), peuvent être plus utiles que des entretiens classiques.

Quel est l'impact psychologique de l'occupation israélienne ?

L'occupation a des conséquences psycho-sociales importantes. L'une des stratégies d'Israël consiste à casser la figure du père. Un tiers des élus palestiniens ont été arrêtés par Israël, des leaders ont été emprisonnés. L'Autorité palestinienne, par son impuissance, donne l'impression au peuple de se comporter comme un enfant. L'image personnelle du père est également brisée lorsque des soldats masqués débarquent au milieu de la nuit en criant pour arrêter des enfants ; le père ne peut rien faire. 20% du peuple palestinien a expérimenté la prison. Lorsqu'un père est arrêté, le fils devient le père et le véritable père n'est plus que l'ombre de lui-même. Du fait du vide laissé par les dirigeants et les pères, les jeunes se prennent pour des adultes et certains vont jusqu'à poignarder des soldats israéliens.

L'occupation crée un sentiment d'insécurité et d'infériorité, les Palestiniens travaillent sans cesse sur eux-mêmes pour survivre. Néanmoins, la collectivité fait face ; la résistance, l'éducation et le travail influencent les gens positivement.

Les enfants ex-détenus reçoivent-ils des soins psychologiques ?

Il faut leur laisser le choix. J'ai l'exemple d'un enfant qui a été arrêté 14 fois. Il n'acceptait plus l'autorité de ses parents, n'allait plus à l'école et passait ses journées au café. Sa sœur, médecin, pensait qu'il avait besoin d'un suivi psychologique. Ils sont venus me voir et l'enfant était méfiant. Puis je l'ai vu seul et il m'a signifié qu'il ne supportait pas que ses parents le prennent pour un fou. Il a refusé de suivre un suivi psychologique, ce que j'ai accepté. Puis il est revenu, seul.

Comme les enfants sont traités comme des héros à leur sortie de prison, leur demander de se soigner brise cette impression. Le soutien psychologique classique

Finalment, la résilience est la norme. Les Palestiniens utilisent le mot "*résilience*" depuis longtemps ; il signifie faire face, être dans l'action, dans la résistance à un état de stress constant.

La solidarité internationale est également importante. Elle peut faire du bien au niveau individuel et elle permet d'éviter la radicalisation ; car lorsque l'on a l'impression que personne ne reconnaît le niveau d'injustice et de souffrance que l'on peut endurer, on se radicalise //

Mohammed Al-Qiq

Le journaliste palestinien Mohammed Al-Qiq, en détention administrative depuis le 21 novembre 2015, a effectué une grève de la faim durant 94 jours pour protester contre sa détention arbitraire et les tortures subies pendant son interrogatoire. Détenu sans charges officielles portées contre lui, il demandait également sa libération ou son inculpation. Après que les autorités israéliennes ont accepté de le relâcher le 21 mai 2016 et de ne pas renouveler sa détention, Mohammed Al-Qiq a mis un terme à sa grève. Au cours de son hospitalisation, il a subi un traitement médical forcé, pratique constituant une forme de traitement cruel, inhumain et dégradant selon le Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture //



Avihai Stollar, membre de l'ONG israélienne Breaking the Silence.

© photo : Franck Salomé

Les ONG israéliennes de défense des droits de l'Homme sous pression

Victimes de campagnes de délégitimation et d'intimidation orchestrées par l'extrême droite depuis plusieurs mois, les membres des organisations israéliennes de défense des droits de l'Homme ou militant contre l'occupation voient désormais leurs activités menacées par un projet de loi d'ores et déjà adopté en première lecture à la Knesset.

Le 5 février 2016, plusieurs centaines de manifestants se sont réunis à Tel Aviv à l'appel d'organisations de défense des droits de l'Homme et de lutte contre l'occupation, pour protester contre la recrudescence des attaques médiatiques et politiques auxquelles elles font face. En effet, les membres d'organisations comme B'Tselem ou Breaking the Silence ont connu ces derniers mois de nombreux obstacles à leur activité tels que des interdictions de rassemblement, des menaces physiques à l'encontre de leurs membres, des pressions systématiques sur leurs partenaires habituels, et plus généralement des campagnes de dénigrement et de désinformation visant à les faire passer pour des ennemis de l'intérieur aux yeux du grand public.

L'organisation d'extrême-droite Im Tirzu s'est particulièrement illustrée au sein de ces campagnes, par la publication

mi-décembre de son "*Rapport 2015 sur les agents étrangers*," accompagné de plusieurs vidéos décrivant l'action d'organisations citées ci-dessus comme étant des "*traîtres*" à Israël, à la solde de gouvernements étrangers. Ces publications ont reçu une certaine audience en Israël et ont été très rarement dénoncées par le gouvernement, plus prompt à critiquer et entraver l'activité de Breaking the Silence et des autres organisations.

C'est dans ce contexte qu'a été votée à la Knesset le 9 février, en première lecture, la loi de Transparence pour les ONG. Celle-ci oblige les associations israéliennes dont plus de 50 % des fonds proviennent de gouvernements étrangers ou d'organisations internationales gouvernementales à le communiquer dans toutes leurs campagnes publiques. Dans les faits, cette loi concernera principalement les organisations de défense de droits humains telles que celles citées plus haut, car elles sont presque les seules à recevoir des fonds publics de l'étranger. Cette loi aura des impacts directs sur ces associations. Systématiquement désignées comme des "*agents de l'étranger*" au sein de la société israélienne, elles détourneront une partie de leurs ressources et énergies pour assurer leur propre sécurité au détriment de leurs missions d'origine. Cela limitera de fait leur place dans l'espace public et en conséquence celle des causes qu'elles défendent (cessation de l'occupation, défense des droits des Palestiniens, etc). Ces causes seront d'ailleurs plus facilement présentées par leurs opposants comme des problématiques imposées de l'étranger, et ainsi décrédibilisées.

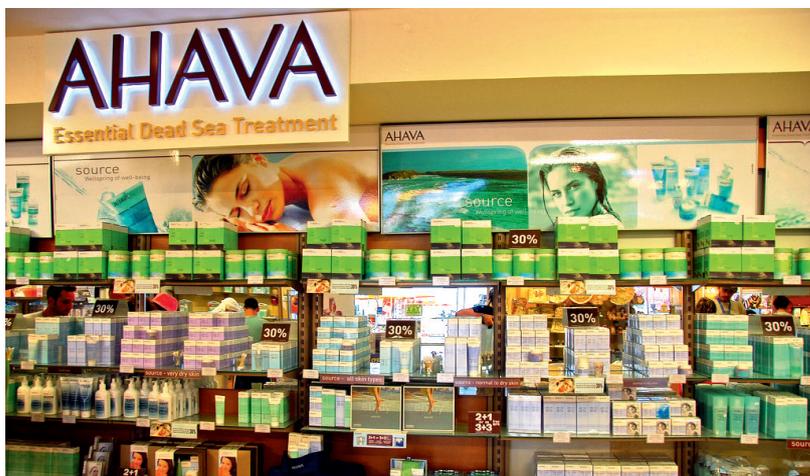
Nous sommes aujourd'hui très inquiets quant à la menace que représente ce projet de loi pour le débat public au sein de la société israélienne, et demandons à la France et à l'Union européenne de faire le nécessaire auprès du gouvernement israélien pour que celui-ci soit retiré //

POUR EN SAVOIR + :

www.breakingthesilence.org.il

Breaking the Silence dans le viseur du gouvernement israélien

Avec la complicité de membres du Service de sécurité intérieur israélien, des personnes appartenant à une organisation de droite auraient infiltré plusieurs associations, au premier rang desquelles Breaking the Silence. Utilisant du matériel de surveillance vidéo et audio, les "*taupes*" ont ainsi pu collecter des nombreuses informations susceptibles de nuire à la sécurité des membres des associations, mais également à l'idée que celles-ci pouvaient fournir un espace de discussion confidentiel – l'association Breaking the Silence réunit une grande partie des témoignages d'anciens soldats sous couvert d'anonymat. En mars 2016, la chaîne de télévision Channel 2 a accusé l'ONG d'espionnage pour avoir collecté ces témoignages et B. Netanyahu a annoncé avoir ouvert une enquête sur la question.



L'entreprise Ahava, qui produisait des cosmétiques en Palestine occupée, a relocalisé sa production en territoire israélien.

© photo : Anne Paq pour ActiveStills

Business et colonies israéliennes - danger

Depuis quelques mois, le thème des relations économiques de la France et de l'Union européenne avec les colonies israéliennes est récurrent dans l'actualité politique internationale ainsi que dans l'actualité de la société civile. Le point sur la question.

Le 11 novembre 2015, la Commission européenne a publié une communication interprétative sur l'indication de provenance des produits des territoires occupés par Israël depuis juin 1967, venant clarifier la législation commerciale européenne existante. Un texte longtemps soutenu par le ministère des Affaires étrangères français et qui précise l'obligation pour les Etats membres de l'Union européenne (UE) d'étiqueter correctement les produits provenant des colonies israéliennes.

Cette initiative européenne renforce la différenciation entre Israël et ses colonies installées sur le Territoire palestinien occupé.

Des ONG vont plus loin en demandant l'arrêt des relations entre l'UE et les colonies en s'appuyant sur le droit international. Le 19 janvier, l'ONG Human Rights Watch publiait un rapport intitulé : *"Occupation, Inc. : Comment les entreprises opérant dans ou avec les colonies israéliennes contribuent à violer les droits des Palestiniens"*, demandant aux entreprises de mettre fin à leurs opérations localisées au sein des colonies, dans la mesure où elles contribuent au renforcement des colonies israéliennes et à la violation de nombreux droits des Palestiniens.

Cette démarche est similaire à celle des organisations réunies au sein de la campagne *"Made in Illegality"*. Ces organisations, dont la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, demandent la fin des relations économiques de la France et de l'UE avec les colonies israéliennes, et notamment l'interdiction d'importer des produits des colonies. Ces demandes ne sont pas basées sur une volonté de boycott, mais sur une demande de respect du droit international. Nous en appelons aux obligations internationales des États et des entreprises.

Ces développements sont le signe que la question des liens avec les colonies israéliennes rencontre un certain écho. Depuis 2014, plusieurs entreprises européennes ont cessé leurs activités dans les colonies israéliennes ; telles que Sodastream, Veolia, ou encore récemment Orange. Sous la pression de la société civile, le géant britannique de la sécurité G4S a également annoncé se retirer des colonies et même du marché israélien dans les prochaines années. Ces exemples montrent les risques encourus par les entreprises d'opérer dans les colonies. Les autorités gouvernementales devraient éviter aux entreprises d'être exposées à ces risques, notamment en les dissuadant fortement d'être liées aux colonies. Plusieurs entreprises françaises sont encore présentes dans les colonies israéliennes ; c'est notamment le cas de Alstom et Egis Rail, impliquées dans la maintenance et l'expansion du tramway à Jérusalem.

En outre, en guise d'avertissement final, le 24 mars 2016, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a voté une résolution demandant à l'ONU de dresser une "liste noire" d'entreprises opérant directement ou indirectement dans les colonies israéliennes //

POUR EN SAVOIR + :

www.madeinillegality.org

INFOS PALESTINE N° 55 DIRECTRICE DE PUBLICATION : Claude Léostic - COMITÉ DE RÉDACTION : Alice Garcia, Claude Léostic, AFPS, Cimade, LDH.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail, 75010 Paris | Tel. : 01 40 36 41 46 | contact@plateforme-palestine.org | www.plateforme-palestine.org

MEMBRES : Amani // Artisans du Monde (Fédération) // Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) // Association France Palestine Solidarité (AFPS) // Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) // Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) // Centres d'entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (Ceméa) // Cimade // Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) // Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire) // Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP) // Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO) // Comité Gaza Jérusalem Méditerranée // Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES) // Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) // Génération Palestine - Jeunes d'Europe pour le Droit, la Paix et la Solidarité // Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF) // Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH) // Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL) // Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) // Mouvement de la Paix // Mouvement International de la Réconciliation (MIR) // Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN) // Pax Christi France // Secours Catholique - Caritas France // Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SID) // Terre des Hommes France // Union Juive Française pour la Paix (UJPF) **MEMBRES OBSERVATEURS :** Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France) // Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH) // Amnesty International France // Association "Pour Jérusalem" // Association française de soutien aux réfugiés du Liban (Afran Saurel) // Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) // Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine // Fédération Nationale des Francas // Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC) // Handicap International // Médecins du Monde - France (MDM-France) // Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO)